



S1718-063

Le 3 janvier 2018

Bonjour à toutes et à tous,

Vous trouverez dans cet envoi les instructions, les poules du Championnat de France par Equipes pour la 2<sup>nd</sup>e phase de la saison 2017/2018 ainsi que le règlement du championnat. La poule féminine vous parviendra ultérieurement.

Je vous rappelle que **la saisie de l'intégralité de la feuille de rencontre est obligatoire** au même titre que la saisie du résultat de la rencontre. Il n'y a aucunement besoin de saisir le score des sets.

Si vous souhaitez utiliser le logiciel informatique pour éditer vos feuilles de rencontre, vous pourrez les trouver sur ce lien : <http://www.cd40tt.com/arbitrage.php>

**Merci de m'envoyer vos feuilles de rencontres par mail en respectant le format suivant pour l'intitulé des pièces jointes : J8D1AMéry1Ermont2**

La vérification de la feuille vous incombe. Il faudra me faire remonter au plus vite toute erreur dans la saisie sous SPID.

**Toutes les rencontres doivent commencer impérativement à 20h30**, sauf cas exceptionnels décrits dans les instructions ci-dessous. En effet, de nombreux clubs voient leur gymnase fermé à minuit, voire plus tôt. Si une rencontre ne peut aller à son terme suite au retard d'une des équipes notifiez-le au dos de la feuille de rencontre. La Commission Sportive Départementale sera alors intransigeante.

**Les barrages et les finales du championnat auront lieu cette année à Auvers sur Oise, le samedi 2 et le dimanche 3 juin. Seules les équipes terminant premières de leur poule seront concernées.**

Tout joueur participant à ce Championnat **doit être licencié** pour la saison en cours et **son certificat médical validé dans SPID le jour de la rencontre**. Tout joueur non licencié le jour de la rencontre sera considéré comme non qualifié pour la compétition avec toutes les conséquences qui en découleront, même s'il a présenté un certificat médical en cours de validité.

Il n'y a plus de place en D3.

Le championnat loisir n'aura pas lieu durant cette phase par manque d'équipes engagées.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2018.

**Thomas MAUDUIT**

Responsable du Championnat par Equipes

## **CHAMPIONNAT PAR EQUIPES DEPARTEMENTAL**

### **INSTRUCTIONS DE LA 2<sup>nd</sup>e PHASE 2017/2018**

## **RAPPEL : DEBUT DE RENCONTRE IMPERATIF A 20H30**

- BESSANCOURT : ouverture du gymnase à 20h30.
- PONTOISE CERGY reçoit :
  - **Pour les équipes 5 à 12** au Hall Omnisport Philippe HEMET, 1 rue Pierre de Coubertin à PONTOISE. **Fermeture à 23 heures.**
  - **Pontoise-Cergy 13** au gymnase du GENCY, 1 rue Pampre d'Or à CERGY.
- ERMONT-PLESSIS BOUCHARD reçoit :
  - **Pour les équipes de PR, de D1 et de D2** au gymnase Van Gogh, Salle D Douin, rue du Lycée à ERMONT.
  - **Pour les équipes de D3** au gymnase Guillaumie, rue André Guillaumie au PLESSIS BOUCHARD.
- JOUY-VAUREAL reçoit au gymnase des Toupets, rue Louise Michel à VAUREAL **à partir de 20h30 (début de rencontre à 21h00).**
- MAGNY : Fermeture du Gymnase par le gardien à **20h30**. Arrivée à prévoir un peu avant. Salle disponible à partir de 20h30 seulement (utilisation par l'escrime avant cette heure). Début des rencontres entre 20h45 et 21h.
- SANNOIS : **début des rencontres à 20h45**. 4 rencontres simultanément, les voitures devront donc être stationnées sur le parking situé en haut du gymnase.
- ST MARTIN reçoit :
  - **Pour les équipes 1 & 2** : Salle « La Martinoise », face à la Mairie de St Martin du Tertre
  - **Pour les équipes 3 & 4** : au centre hospitalier de Carnelle, salle du zodiac,  
10 allée de la fontaine au Roy à St Martin du Tertre.